



LE REFLET MUNICIPAL

JANVIER 2019

BONNE ANNÉE 2019!

Courrier du mois

UPA Mauricie: Invitation à une table de discussion sur les enjeux agricoles en Mauricie le 17 janvier à Trois-Rivières.

Caisse Mékinac-des-Chenoux: Démission de M. Pierre-Louis Jacob de la direction au poste de la Société d'infrastructures de Mékinac (retraite).

Agricultrices Mauricie L. Damphousse: Remerciements pour la représentation municipale à la Soirée Vins et fromages le 10 novembre.

CAPSA : Offre de service pour la production d'un rapport d'analyse de la vulnérabilité de notre source d'eau potable (à la tête du bassin versant de la rivière Charest).

Min. Environn.: Indexation des redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles à compter du 1^{er} janvier 2019 pour chaque tonne métrique de ces matières.

Société historique : Demande de prêt gratuit de la salle municipale pour la Fête au village 2019.

Mutuelle municipalité Qc: Ristourne 2 187\$ à la municipalité au terme de l'exercice financier 2017.

Sécurité publique: Coût 2019 pour les Services de la Sûreté du Québec à Saint-Adelphe : 90 073\$.

Min. Environnement: Montant de 8 693,37 \$ versé à notre municipalité venant du Fonds vert pour l'année 2018 (gestion des matières résiduelles résidentielles et industrielles).

Fondation Foyer Ste-Thècle : Remerciements pour le soutien financier accordé à la Fondation et pour la représentation municipale au brunch annuel.

Comité hockey bottines: Demande pour utiliser sans frais les locaux de l'hôtel de ville les 15, 16 et 17 février 2019 pour l'organisation du tournoi.

Min. Aff. Mun.: Les fonds TECQ 2019-2023, versés aux municipalités de moins de 6 500 habitants, représenteront un montant de 498 000 \$ plus une somme de 226,98\$ par personne.

CIUSSS MCO: Modalités afin d'obtenir un soutien financier pour les activités reliées aux Premiers répondants années 2018-2019 et formulaire à compléter.

Gilles Desjardins: Demande auprès de la CPTAQ pour échanger (aliénation) une parcelle de terrain de même dimension avec Ferme Terranous inc.

Corp.officiers municipaux : Renouvellement 2019 adhésion de l'inspecteur à la COMBEQ.

Festi Volant: Invitation à participer au Défi des maires 26 et 27 janvier à Grandes-Piles (Rokkakus)

Boîte à cadeaux: Le projet a répondu en décembre 2018 aux demandes de 57 familles défavorisées représentant 120 enfants de 0 à 17 ans.

Hydro-Québec: Estimation des coûts pour le prolongement du réseau électrique demandé par 5 propriétaires de chalets dans le rang Sud-Est.

Municipalité de Saint-Adelphe
Dépôt légal Janvier 2019

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
500 copies Janvier 2019 = 386^e parution!

Tirage mensuel :
www.st-adelphe.qc.ca

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2019
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca,
AU BUREAU MUNICIPAL, OU À LA BIBLIOTHÈQUE ROGER-FONTAINE (COPIE PAPIER)

Félicitations à Ferme Pierlie qui s'est classée à nouveau en 2018 parmi les champions régionaux au Club de l'Excellence d'Agropur, pour l'excellente qualité de son lait de ferme

CONSIDÉRANT que Julie Michel et Pierre Guévin, propriétaires de la Ferme Pierlie à Saint-Adelphe, figurent pour une troisième année consécutive parmi les champions régionaux et ont été intronisés à nouveau au Club de l'Excellence d'Agropur en raison de l'excellente qualité du lait de leur entreprise.

CONSIDÉRANT que les propriétaires se sont distingués parmi les membres d'Agropur et qu'ils méritent ce titre prestigieux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est très fière de souligner cet immense honneur qui revient à la Ferme Pierlie et qui rejaillit sur la population et la Municipalité de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à madame Julie Michel et à monsieur Pierre Guévin, producteurs laitier, pour cet hommage bien mérité avec le prix remporté en adoptant les meilleures pratiques de gestion de la qualité du lait à la ferme.

Adopté

- **Demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous travaux effectués en 2019, dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$, puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.**
- **Reconduction des mandats de M. Mario Montambault représentant municipal et de M. François Douville, pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité et ce, pour une durée de deux ans, (années 2019 et 2020, sièges pairs). Et assistance de M. Jean-Philippe Drolet lors des visites effectuées sur les lieux où une dérogation sera demandée.**
- **Remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment pour les propriétaires d'immeubles éligibles au programme d'accès à la propriété (règl. 2016-298) (acquisition d'une résidence construite depuis plus de 20 ans dans la municipalité, utilisée à des fins résidentielles et occupée jusqu'au 31 décembre de chaque année financière). Total des remboursements 8 954,60\$.**
- **Prêt gratuit de la salle municipale à Mme Anne-Marie Charest pour des classes de yoga offertes à notre population les lundis du 14 janvier au 25 mars 2019 entre 17h30 et 18h45.**
- **Prêt gratuit de la salle municipale à la Société historique locale pour la soirée annuelle de la Fête au village au profit de la Communauté chrétienne de St-Adelphe et qui se tiendra le 19 janvier 2019.**
- **Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du Tournoi de Hockey Bottine pour sa 12^e édition qui se tiendra les 15, 16 et 17 février 2019.**
Qu'en ce qui concerne le prêt gratuit des salles FADOQ, Maison des jeunes et Société d'histoire, le Comité de hockey bottine devra s'adresser directement aux membres des Conseils de direction de ces organismes pour l'utilisation de leur salle.
- **Présentation d'une demande financière dans le cadre du volet RIRL auprès de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) (Réfection d'un tronçon de la Route 352 à Saint-Adelphe).**
- **Mandat au Service d'ingénierie (ingénieur) de la MRC de Mékinac pour la préparation de plans et devis pour la réfection d'une section de la Route 352 à Saint-Adelphe.**
- **Mandat au Service d'ingénierie (ingénieur) de la M.R.C. de Mékinac pour la préparation d'un devis avec plan indiquant les travaux à réaliser dans le but de permettre l'évacuation de l'eau stagnante qui s'accumule sur la rue Industrielle.**

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2019
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
AU BUREAU MUNICIPAL, OU À LA BIBLIOTHÈQUE ROGER-FONTAINE (COPIE PAPIER)

- *Désignation de M. Mario Montambault pour représenter notre municipalité au Défi des maires (Combat de Rokkakus Mékinac) dans le cadre du Festi-Volant qui aura lieu les 25, 26 et 27 janvier 2019 à Grandes-Piles.*
- *Appui à la demande de M. Gilles Desjardins, auprès de la C.P.T.A.Q., visant l'aliénation d'une parcelle de terrain (échange d'une superficie de terrain lui appartenant pour une autre de même dimension appartenant à Ferme Terranous inc.)*
- *Renouvellement et paiement de l'adhésion 2019 de M. Jean-Philippe Drolet inspecteur municipal, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et ce, au coût de 431,16 \$ (incluant les taxes).*
- *Aide financière de 1 500 \$ prévu dans le budget 2018 pour la culture, la conservation d'un bien patrimonial, ou la restauration de bâtiments dans notre milieu et qui a été attribué cette année à la mise aux normes visant la sécurité et la protection de la bâtisse église contre l'incendie.*
- *Autorisation à Messieurs les conseillers Mario Montambault et Léon Gagnon à représenter la municipalité à la Table de discussion de l'U.P.A. Mauricie, concernant les enjeux agricoles en Mauricie, le 17 janvier 2019 à Trois-Rivières.*
- *Non renouvellement de l'entente de marketing et du contrat publicitaire 2019 avec l'entreprise Pages Jaunes concernant les services d'inscription de produits en ligne et de produits imprimés pour notre municipalité.*
- *Appropriation de différents montants dans différents postes budgétaires afin d'équilibrer d'autres postes sans que ne soit modifié le budget global de l'année 2018 et autorisation au d.g. M. Daniel Bacon à procéder à l'appropriation de ces montants pour permettre les transferts suivants :*
Surplus accumulé : poste 59 11 000 000, montant de 5 608 \$ transféré vers :
Service Sûreté du Québec : poste 02 21 000 441.

Appropriation des montants suivants :

<i>Services juridiques: poste 02 13 000 412, un montant de</i>	<i>1 400 \$</i>
<i>Entretien parc, terrains jeux : poste 02 32 000 520, un montant de</i>	<i>2 000 \$</i>
<i>Rémunération (divers) : poste 02 32 003 141, un montant de</i>	<i>2 900 \$</i>
<i>Formation congrès : poste 02 61 000 454, un montant de</i>	<i>1 400 \$</i>
<i>Subvention Culture : poste 02 70 290 959, un montant de</i>	<i>8 500 \$</i>
<i>Immobilisations : poste 23 02 000 522, un montant de</i>	<i><u>4 000 \$</u></i>
<i>Pour un total de: 20 200 \$</i>	

Le total de 20 200 \$ a été transféré vers les postes budgétaires suivants :

<i>Entretien hôtel de ville : poste 02 13 000 522, un montant de</i>	<i>2 200 \$</i>
<i>Entretien informatique : poste 02 13 000 527, un montant de</i>	<i>6 600 \$</i>
<i>Électricité hôtel de ville : poste 02 13 000 681, un montant</i>	<i>5 000 \$</i>
<i>Asphalte, sable gravier : poste 02 32 000 629, un montant de</i>	<i><u>6 400 \$</u></i>
<i>Pour un total : 20 200 \$</i>	

Pour un grand total des montants transférés de : 25 808 \$.

PENSÉE DU MOIS

Que cette année vous soit heureuse; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune.
(Madame de Sévigné)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**RECETTES**

Taxes foncières générales	590 331
Taxes foncières mises à jour	6 000
Taxe Sûreté du Québec	88 273
Taxe voirie locale	237 235
Taxe roulettes	1 380
Taxe d'assise (Règl. 2017-304 Price St-Pie)	15 447
Route Bureau Règl. 2017-306	10 129
Entretien aqueduc	19 500
Entretien assainissement, égout	18 800
Vidange fosse septique	28 000
Taxe récupération	29 294
Taxe de vidange	43 240
Taxe enfouissement	45 000
Compensation gouv. Québec	7 500
Centre communautaire loyer	2 500
Licence, permis	1 500
Mutations immobilières	20 000
Intérêts, banque placement	1 000
Arrérage taxes (intérêts)	2 500
Arrérage taxes (pénalité)	1 200
Divers	10 000
Taxe de chien	1 200
Entretien immeuble 601 Principale	2 600
Subvention passages à niveau	8 928
Subvention voirie M.T.Q.	20 000
Subvention voirie député	15 000
Subvention voirie	150 502
Contravention S.Q.	6 000
Appropriation du surplus accum.	0
Remboursement TVQ	30 000
Ristourne récupération	9 928
Agence de santé	3 800
Explornet	5 940
Revenus organismes partenaires	19 000
Subvention taxe d'accise	206 700
Subvention MTQ Route Bureau	18 300

Total revenus 1 676 727 \$**DÉPENSES**

Législation	53 109
Gestion fin. et administrative	335 824
Greffe	0
Évaluation	34 915
Services S.Q.	89 960
Protection incendie	86 172
Voirie municipale	318 366
Contrat de neige	130 656
Éclairage de rues	21 000
Plaques de rues	3 000
CTAM	4 520
Entretien aqueduc	19 500
Entretien assainissement	18 800
Vidange fosse septique	29 750
Ordures récupération	117 534
Participation O.M.H.	6 937
Aménagement urbanisme	62 088
Loisirs	48 112
Bibliothèque	9 000
Culture	10 875
Frais de caisse	3 500
Taxe d'accise Price St-Pie Bureau	253 109
Immobilisation	20 000

Total dépenses 1 676 727\$

Il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adopte les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2019.

Adopté

CALENDRIER 2019 VIDANGE - RÉCUPÉRATION



Les propriétaires de St-Adelphe qui, par mégarde, n'auraient pas conservé le calendrier 2019 vidange - récupération qui avait été inséré dans le journal *Le Reflet municipal* de décembre 2018, peuvent en obtenir une autre copie sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville, ou au bureau du secrétariat municipal.

RÈGLEMENT 2018-311

VISANT À FIXER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

ATTENDU qu'un AVIS DE MOTION du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 19 décembre 2018 avec le dépôt d'un projet de règlement;

À CES CAUSES, il est proposé et appuyé à l'unanimité qu'il soit ordonné et statué que le conseil de la Municipalité de St-Adelphe et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

ARTICLE 1 : Taux de taxes: Que les taux de taxes pour l'exercice financier 2019 soient établis selon les données contenues à l'ANNEXE A du présent règlement.

ARTICLE 2 : Taux d'intérêt sur les arrrages: À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 10 %), plus 5% de frais d'administration.

ARTICLE 3 : Paiement par versements: Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque dans un compte, leur total est égal ou supérieur à 300 \$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux.

ARTICLE 4 : Date des versements: La date ultime où peut être fait le versement unique ou le 1^{er} versement des taxes municipales est le 30^e jour qui suit l'expédition du compte, le 2e versement devient exigible le 15 mai 2019 et le 3^e et dernier versement, le 15 août 2019.

ARTICLE 5 : Paiement exigible: Si un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est exigible.

ARTICLE 6 : Entrée en vigueur: Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ANNEXE « A » L'annexe «A» fait partie intégrante du règlement 2018-311.

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2019

Taux de taxes 2019 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale :	0,535 ¢
Taxe Sûreté du Québec :	0,08 ¢
Taxe voirie locale :	0,215 ¢
Règlement 2017-304 (rangs Price, St-Pie):	0,014 ¢
Règlement 2017-306 (route Bureau) :	0,00920 ¢
Tarif d'entretien eau	50,67 \$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout :	74,26 \$ par unité
Tarif vidange résidentiel	131,50 \$ par unité
Tarif vidange chalet	122,50 \$ par unité
Tarif récupération (résidentiel)	60,16 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel	87,50 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	43,75 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.	0,20 ¢ par gallon suppl.

TARIF VIDANGE, RÉCUPÉRATION (commercial et industriel) :

Catégorie 1 : Par unité : vidange 149,50 \$; récupération 60,16 \$
- Bureau ou place d'affaires; - Salon de coiffure; - Garderie.

Catégorie 2: Par unité : vidange 174,50 \$; récupération 60,16 \$
- Denturologiste, professionnel de la santé; - Résidences personnes âgées; - Salon funéraire;
- Caisse populaire; - Entrepôt; - Casse-croûte.

Catégorie 3: Par unité : vidange 216,50 \$; récupération : 60,16 \$
- Garage commercial; - Industries (avec bac de 360 litres); - Hôtel, bar licencié; - Fermes

Catégorie 4: Avec container. Par unité : vidange 256,50 \$; récupération : 60,16 \$
- Salle de quilles; - Couvoir; - Restaurant.

Catégorie 5: Avec container. Par unité : vidange 459,50\$; récupération : 60,16 \$
- Épicerie; - Industrie.

Fait et adopté à St-Adelphe, le 14 janvier 2019. Paul Labranche, maire; Daniel Bacon, directeur général

VEUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!



Bonne Fête!

Nos meilleurs vœux à quelques résidents et résidentes qui célèbrent un Anniversaire de naissance en février :

9 février : Yolande Labranche

17 février : Yvan Labranche

18 février: Réjeanne Charest

18 février : Marcel Charest

20 février: Clémentine Frenette

Heureux Anniversaire!

REGISTRE D'ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DANS MÉKINAC

La M.R.C.de Mékinac souhaite mettre sur pied un registre des espaces commerciaux et industriels vacants à louer pour le territoire. Cette initiative permet de répondre à un besoin de la clientèle entrepreneuriale. L'objectif est de favoriser la rétention, ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises.



La MRC de Mékinac invite chacune de ses municipalités à diffuser l'information aux propriétaires d'espaces commerciaux et industriels.

Les informations nécessaires à la mise en place de ce registre sont :

-L'adresse du local; -Les coordonnées du locateur; -Les dimensions; -Des photos.

Pour transmettre votre information ou pour toutes autres questions, veuillez communiquer avec Mme Nadia Moreau, directrice du Service de développement économique à la MRC de Mékinac, soit par courriel au nadia.moreau@mrcmekinac.com ou par téléphone au 418-365-5151, poste 129.

Source : Julie Robillard, coordonnatrice des projets spéciaux

RECYCLAGE DES PILES

RAPPEL : Un point de dépôt est ouvert à Saint-Adelpe au bureau du secrétariat municipal.

IMPORTANT: Prendre note que les piles **rechargeables** (lithium) et les **piles plates** (montre) seront emballées individuellement dans un sac de plastique disponible au point de dépôt, ou seront recouvertes à l'extrémité d'un ruban électrique pour éviter tout contact entre elles, ce qui pourrait créer un incendie si elles s'entrechoquent. Appel à Recycler^{MD} accepte toutes les piles et les batteries sèches domestiques dont le poids ne dépasse pas 5 kg. La plupart des piles rechargeables peuvent être rechargées jusqu'à 1 000 fois. Leur durée de vie varie de deux à cinq ans, selon la fréquence d'utilisation, la manipulation et le temps de charge, mais elles deviennent progressivement incapables de fournir une charge complète et doivent être remplacées.

Les piles sont triées en fonction de leur composition chimique, puis fondues afin de fabriquer de nouveaux produits.

Pour info: www.appelarecyclier.ca/



CALENDRIER ORDURES ET RÉCUPÉRATION



Prendre note des prochaines journées pour l'enlèvement des ordures ménagères et de la récupération.

Les deux collectes se feront les JEUDIS 14 FÉVRIER ET 28 FÉVRIER 2019.

JOUR DE TOMBÉE POUR LES COMMUNIQUÉS À PUBLIER



Les associations et les organismes du milieu qui désirent faire paraître un communiqué d'intérêt public dans Le Reflet municipal, ont jusqu'au 15 de chaque mois pour remettre l'article à publier.

Cette date permet de faciliter la mise en page dans les meilleurs délais en vue de l'impression qui se fait à l'extérieur. Merci!

Gisèle Thiffault, rédactrice

NEIGE DANS LA RUE OU SUR LES BORNES-FONTAINES



Pour des raisons de sécurité au niveau du service incendie ou de la conduite automobile, soyez avisé qu'il est strictement interdit de jeter de la neige sur les bornes-fontaines ou dans la rue.

Merci de votre collaboration.

APHA MÉKINAC

L'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac, a pour mission de :
Soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition;
Informers et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac. Le local est situé au 301, rue st-Jacques # 210 Ste-Thècle 418-289-3630.

Calendrier des activités : Février 2019

Mercredi 6-20 : Viactive adaptée, atelier d'art, chants, jeux et soupe de l'amitié.

Judi 7-28 : Ateliers libres

Mercredi 13 : Journée de St-Valentin

Judi 21 : Cuisines Collectives

Mercredi 27 : Atelier Faites de beaux Rêves



SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. MÉKINAC - MUNICIPALITÉ ST-ADELPHÉ – R.I.C.M.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphé se tiendra le **lundi 4 février 2019 à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **mercredi 13 février 2019 à 20 h**, au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite.

En ce qui concerne la date et l'endroit où se tiendra la prochaine séance publique de la Régie des incendies Centre de Mékinac, vous êtes invité à suivre l'information sur le panneau numérique situé près de la COOP de Solidarité (rue du Moulin) ou sur le site web : www.st-adelphe.qc.ca
Cordiale bienvenue aux intéressés!



RAMONAGE DES CHEMINÉES



Les Entreprises Gélinas offrent à notre population des services pour le ramonage, l'installation, la réparation et l'inspection des cheminées. On peut rejoindre M. Mario Gélinas au numéro 819 539-5881 ou le 819 247-1886 (cell.).

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET DE CHIENNES

RECENSEMENT : Le secrétariat municipal avise les propriétaires de chiens/ennes qu'il procède présentement à la mise à jour du dénombrement des chien(enne)s dans la municipalité. Pour faciliter ce travail de recensement, les citoyens sont priés de rapporter les changements dans le nombre de chiens possédés et que les nouveaux propriétaires n'informent le bureau municipal au 418 322-5721, poste 1. Merci de votre collaboration.



CENDRE JETÉE

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone, c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage, sur une surface non combustible.



Avant de les déposer aux vidanges, il faut s'assurer qu'elles soient complètement refroidies.

Une fois bien refroidies, il est recommandé de les mettre dans des sacs de plastique bien scellés et assez épais pour qu'il n'y ait aucune rupture lors du transport par les camions de vidange.

AVIS AUX MOTONEIGISTES



Avec la saison d'hiver, on demande aux conducteurs de motoneiges de respecter les terrains privés, le cimetière, les parterres, ainsi que les entrées charretières des particuliers. Un circuit est prévu sur le territoire, avec pancartes indiquant les secteurs autorisés.

La Sûreté du Québec est avisée du périmètre que doivent emprunter les motoneigistes, il faudra s'y conformer sans quoi, des contraventions pourraient être émises.

COMMUNIQUÉ CHRÉTIENNE SAINT-ADELPHE

REÇUS D'IMPÔT : Les personnes de la communauté qui souhaitent obtenir un reçu de dons pour fin d'impôts, peuvent se présenter ou appeler au bureau de la Fabrique au 418 322-5242. Le bureau est ouvert les lundis et mardis entre 13h30 et 16h30.



Vos dons sont si précieux. Merci.

FÉLICITATIONS à M. Claude Thiffault qui a été réélu marguillier et qui siègera au conseil de la grande Fabrique Saint-Coeur-de-Marie, dont le siège social est situé à Ste-Thècle. Nous sommes convaincus qu'il poursuivra son mandat avec toute la compétence que nous lui connaissons.

STATISTIQUES ANNÉE 2018 : Baptêmes: 7; Mariage: 0; Funérailles: 10; Sépultures: 12.

CARÊME : Cette année encore, nous aurons de l'information pour mieux se préparer au Carême. Cette formation donnée par madame Thérèse Richard, agente de pastorale du Diocèse de Trois-Rivières est gratuite et se tiendra à la chapelle, le jeudi 7 février de 13h30 à 15h30. Vous êtes tous cordialement invités.

Suzanne Tessier, secrétaire

CENTRE RECHERCHE D'EMPLOI MAURICIE CREM



Vous cherchez un emploi? Nous vous aidons à le trouver ! Services gratuits.

Services offerts : C.V. efficace. Préparation à l'entrevue.

Exploration du marché du travail.

Accompagnement dans la recherche d'emploi. Et bien plus !

Contactez-nous ! Secteur MRC de Mékinac 1 877-536-0354 cremsh@cremauricie.com

www.cremauricie.com Suivez-nous sur Facebook !

L'APPUI MAURICIE

Vous prenez soin d'un proche?

Vous l'accompagnez chez le médecin, vous faites son épicerie, vous organisez ses soins...

Il existe de l'aide pour vous! Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous!

Ligne Info-Aidant 1 855-852-7784. Écouter, informer, référencer.

Site Internet : lappuimauricie.org. Consulter, informer, répertorier.



L'APPUI MAURICIE pour les proches aidants d'aînés.

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Zoothérapie et ses bienfaits: Quels sont les impacts de la présence d'un animal de compagnie dans les CHSLD ou en maison de retraite?



Conférence de Nicolas Desfossés, intervenant de Carpe Diem.

Mardi 5 février de 13h30 à 15h, au 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi 7 février 13h à 15h, au 301, rue st-Jacques Ste-Thècle, local 217.

Café-jasette : Après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous échangerez sur plusieurs sujets et ferez de belles rencontres.

Mardi 12 février de 13h30 à 15h, Manoir Antique 1073, rue Notre-Dame Champlain

Jeudi 14 février de 13h30 à 15h, Café Papillon 350, rue Notre-Dame, St-Tite

Soupe-Film-Partage: Venez partager une soupe offerte par notre Association et visionner le film de Monbourquette qui fait référence au deuil. Discussion autour du sujet.

Mardi 19 février à 11h30, au 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi 21 février à 11h30, au 301, rue st-Jacques Ste-Thècle, local 207.

Conférence : « Comprendre et gérer les conflits et l'agressivité »: Avec Louise Côté.

Samedi le 23 février de 10h à 16h30 au 301, rue st-Jacques Ste-Thècle (Salle Aubin).

Coût 15 \$ (incluant conférence et repas). Transport et répit accessoire disponible

*Inscription obligatoire avant le 19 février.

Aider sans s'épuiser : « Les ressources de l'aidant».

Reconnaître l'importance d'utiliser et de connaître les ressources liées au rôle d'aidant et partager en groupe les ressources disponibles.

Mardi 26 février de 13h30 à 15h, au 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi 28 février 13h à 15h, au 301, rue st-Jacques Ste-Thècle, local 207.

Association des Personnes aidantes Vallée-de-la-Batiscan. Info ou inscription 418 289-1390.

FADOQ SAINT-ADELPHÉ

Souper du mois: Notre prochain souper aura lieu le vendredi 22 février 2019, à 17h30.

Nous soulignerons alors la St-Valentin. 15 \$ membres, 18\$ non-membres.

Un tirage et un bingo auront lieu au cours de la soirée.

Vous pouvez apporter votre vin.

Remerciements: Merci aux 70 personnes qui ont participé au souper de Noël.

Un gros merci à madame Sonia Lebel, Ministre de la Justice et députée de Champlain d'avoir accepté notre invitation.

Merci à la Municipalité de St-Adelphé pour le don d'un vinier pour le souper.

Activités: Notre activité de baseball poches a recommencé le mardi 8 janvier à 13h30.

La pétanque intérieure a débuté le mercredi 9 janvier à 13h30

Pour les personnes intéressées à jouer au billard, elles peuvent se présenter au local de la FADOQ le vendredi à 13h30.



Bernard Campeau, président

ÉQUIJUSTICE MÉDIATION CITOYENNE



Il arrive que des conflits surviennent et qu'on ignore comment les gérer. Équijustice propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations: l'intervention d'un tiers impartial peut permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des outils pour mieux composer avec la situation.

Gestion de conflits sur une base équitable :

La **médiation citoyenne** est un service visant la promotion de la **gestion des conflits dans la communauté**, basée sur la **communication et le dialogue**. Elle est issue d'une initiative des membres du réseau Équijustice.

Gratuit et confidentiel, le service est accessible à tous. Les citoyens désireux d'échanger dans une démarche encadrée par des professionnels peuvent contacter un médiateur citoyen.

À l'exception des situations de droit familial (séparation, divorce ou encore garde d'enfants), les cas pouvant être traités sont les suivants:

- Conflits de voisinage ; Conflits interpersonnels ;
- Conflits entre un ou plusieurs citoyens et des organismes (privés ou publics) ;
- Conflits en milieu de travail ; Autres (à explorer avec un médiateur).

Les médiateurs favorisent le respect et l'échange entre les personnes, dans une logique de réappropriation des conflits par les parties concernées.

Écouter : Un médiateur vous accueillera et vous écoutera, sans jugement. Il explorera avec vous vos attentes face à la situation et les différentes options qui s'offrent à vous.

Accompagner : Nos médiateurs favoriseront un climat de respect et de dialogue, sans parti pris. Avec leur appui, chacun sera amené à identifier les conditions favorables à une bonne communication.

Soutenir : Les médiateurs seront une ressource importante pour vous préparer à développer vos outils de communication.

Vous voulez recourir à nos services, contactez-nous! Équijustice Centre-de-la-Mauricie/Mékinac 1512, avenue St-Marc Shawinigan (Québec) G9N 2H4. 819 537-7565. equijustice.ca Facebook

VIACTIVE



Le programme Viactive, instauré par Kino-Québec, a pour but d'intégrer l'activité physique pour aider les aînés à bouger plus régulièrement. Animé par des bénévoles, Viactive permet de bouger en groupes par des séances d'exercices.

À Saint-Adelphe, ce programme s'adresse aux personnes de 55 ans et plus, et les rencontres se tiennent les lundis de chaque semaine, à 9h30. Vous êtes cordialement invité/e à venir vous joindre à un groupe dynamique ! Pour info : *Lise Hamelin* 418-322-5978 et *Claire Mainville* 418 322-5925.

BILAN 2019 DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE MEKINAC



La 35^{ème} édition de l'Opération Nez Rouge s'est terminée le 1^{er} janvier au matin. Il s'agissait de la 22^{ème} édition pour la région Mékinac. La Fondation Jeunesse Mékinac en est le maître d'œuvre. Du 30 novembre au 31 décembre, 158 accompagnements ont été effectués comparativement à 177 l'an passé. Plus d'une centaine de bénévoles ont mis la main à la pâte cette année, tant sur la route que dans les locaux. Plus d'une quarantaine d'automobiles ont été réquisitionnées par l'opération et plus de 5 340 km ont été parcourus. Un merci très spécial à messieurs Réjean et Marc Douville du Garage DV Auto pour le prêt d'un véhicule pour le transport de la mascotte durant le temps de l'opération ainsi qu'à l'Entreprise M.G. pour leur commandite d'essence.

Les commanditaires majeurs, la Société de l'assurance automobile du Québec, Desjardins Assurances générales et CAA Québec ont permis, grâce à leur financement, le fonctionnement des centrales. Les pourboires, une partie des commandites et des sommes amassées seront versés à des organisations jeunesse. La Fondation Jeunesse Mékinac reçoit un montant pour répondre à ses besoins, Mme Diane Rae en est la présidente. Merci aux dirigeants de la Chambre de Commerce qui a fourni gratuitement le local et à la Ville de Saint-Tite pour le prêt du mobilier.

Des représentants des municipalités de Mékinac ont agi à titre de président d'honneur d'Opération Nez Rouge 2018. Les commerçants de Mékinac ont largement contribué au succès de cette activité, ainsi que les restaurants et épiceries du territoire. Près d'une vingtaine de commerces ont fait un don de 100 \$ et plus. Les élèves de 5^e secondaire et de Pré-Dep de l'École secondaire Paul-Le Jeune ont été rencontrés afin de les sensibiliser aux dangers de conduire avec les facultés affaiblies.

Plusieurs bénévoles ont donné une ou plusieurs soirées de leur temps pour assurer un retour à la maison en toute sécurité. Merci à tous et toutes qui ont consacré du temps à l'organisation. La Brasserie 500 Steakhouse a remporté le concours des tenanciers 2018 : l'établissement où il y a eu le plus de accompagnements, il demeure le meilleur ambassadeur de Nez Rouge). Une mention d'honneur fut décernée au Bar Le Reflet, Bar Le Contour, Resto-Pub À La Fût et Relais de la Station.

Toute mon admiration et merci aux membres du comité pour leur travail et leur dévouement : Lucie Beaupré, Fernande Cloutier, Guylaine Dulong, Nicole Marchand, Ginette Matton, Nathalie Rompré, Lisette T.-Cloutier et Alyne Trépanier, Léonce Proteau et Gaétan Thiffault. Les personnes qui désirent s'impliquer au sein du comité sont les bienvenues, nous avons besoin de relève, de téléphonistes ayant une bonne connaissance de l'informatique et de gens dynamiques.

Ces personnes et ces organismes ont également apporté un soutien important à l'organisation: Line Barette-Ménard, Ninon Fortier, France Frédérick, Mélodie Massicotte, Carole Ruel, Pierrette Tessier, Annie Tousignant, Samuel Baril, Étienne Brunelle, Bertrand Cloutier, Pharmacie Jean Coutu, Télus, D.H. Électronique, MicroGest, Communication L.A.S., Meubles Jacob, Bad Boy Design, Chevaliers de Colomb Conseil 2242 et M. Mario Jacob. Merci enfin à Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L. pour l'audition des états financiers de l'ONR.

Manon Hamelin, coordonnatrice 2018

HIVERS DE NEIGE ET DE TEMPÊTES:



Selon les anciens, les hivers d'autrefois étaient plus neigeux. On dit même que les villages et les rangs, certaines années, disparaissaient sous la neige. Poussée par les vents, la neige s'accumulait et s'amoncelait jusqu'au toit des demeures et des bâtiments. Il fallait, pour y entrer, creuser des tunnels à la pelle. Les chemins entre les paroisses étaient fermés.

On sait que dans la Vallée du Saint-Laurent, passent beaucoup de dépressions atmosphériques qui vont d'ouest en est ou du sud au nord. Des tempêtes se développent dans des régions plus au sud, remontent vers le nord et rencontrent l'air polaire en provenance de l'ouest, ce qui cause les nombreuses précipitations. S'il neige un peu, on dira qu'il « neigeasse », ou si ça tombe en abondance, on parle de bordée.

Certains hivers, la neige se fait plus rare et on aura vu des habitants labourer en janvier. L'hiver est propice aux grands vents. Le Surouët (sud-ouest) réchauffe le temps et apporte souvent en rafale un mélange de neige, de pluie verglaçante ou de grésil qui fouettent le visage. Le verglas, en figeant, endommage les ailes de moulin, les fils électriques et les branches d'arbres alourdis de glace.

Le Nordet (nord-est) est un vent qui arrive du golfe et de l'Atlantique. Il apporte des tempêtes violentes et soulève la neige déjà accumulée en poudrerie : ce qui fait disparaître le paysage et se perdre les voyageurs. Après cette tempête, s'installe le Noroît (nord-ouest) sec et froid. Le Noroît est le vent hivernal dominant. Il est synonyme de beau temps.

Souvent, en janvier, survient un redoux ou dégel et une courte période de fonte et de pluie qui brisent les chemins tout en faisant baisser la neige accumulée. La pluie transformera vite les rivières, les lacs et les dépressions de terrains en véritables patinoires parce que de grands froids suivent ces redoux. Les arbres fruitiers qui avaient commencé à geler, subissent de grands dommages par ce retour de froid glacial.

L'hiver apportera cependant certains avantages pour les déplacements. Les chemins de neige durcis et les ponts de glace permettent de se déplacer assez rapidement. D'autre part, une bonne couche de neige protège la terre d'un gel trop profond et fertilise le sol en même temps. Certains animaux choisiront de se terrer pour hiberner. D'autres émigreront vers des contrées plus chaudes. Le loup, le renard, l'orignal, le cerf, la loutre, le vison, la martre, la belette, le lièvre et autres habitants de nos forêts continueront de s'activer. On compterait même une quarantaine d'espèces d'oiseaux qui choisissent de passer l'hiver chez nous : geais, bruants, pics, mésanges, harfangs, gélinottes et autres... Les ornithologues indiquent que les moineaux ne sont arrivés qu'autour de 1850, importés d'Europe et reconnus comme insectivores. L'étourneau sansonnet est introduit vers 1890. Plusieurs dénonceront l'arrivée de ces nouvelles espèces qui menaceraient l'équilibre dans la nature. Le gros-bec errant pour sa part, est arrivé de l'ouest au début des années 1900. On dit qu'il a été attiré par les samares de nos érables à Giguère et par nos tordeuses de bourgeons d'épinettes.

« HIVARNER » (HIVERNER)

L'hiver s'est installé et la maison devient le centre des activités. Le poêle chauffe à plein. Jusqu'au solstice, jour le plus court, autour du 21 décembre, les jours ont raccourci. Le soleil se couche vers quatre heures de l'après-midi. On s'occupe pour tuer l'ennui du long hiver. Des femmes se plaignent que leur mari est devenu un véritable embarras dans la maison. En hiver, on sait par contre s'amuser et on multiplie les occasions pour festoyer, danser, fumer, boire et visiter les voisins.

Jacques Thiffault, président Société d'histoire locale

REMERCIEMENTS



C'est avec beaucoup d'émotions que nous tenons à vous remercier personnellement pour la sympathie exprimée lors du décès de Madame Nicole Moreau, par votre présence et vos témoignages. Ce fut d'un grand réconfort dans ces moments si difficiles et douloureux.

Vous étiez présent(e)s, cela démontre une marque d'amitié et de fraternité.

Du plus profond de notre cœur et en exprimant notre gratitude, nous vous disons mille mercis.

Ses enfants Danielle (Steve), Linda (Sylvain), Guy (Janie), et Guylaine.

*Ses petits-enfants Marilou, (Félix-Antoine), Allison, Kevin (Maryline),
Andrée-Anne (Jimmy), Christopher, Laurence, Vicky (Keven).*

Ses arrière-petits-enfants Justin, Ollie, Marika, Derek, Alexis et Mayson.

Ainsi que les membres des familles Moreau et Perron.

LES APRÈS-MIDIS PASSIONS À L'ÉCOLE PRIMADEL

Vous avez un talent que vous aimeriez partager avec nos élèves ?

Que ce soit pour cuisiner, bricoler, tricoter, coudre, travailler le bois, faire de la généalogie, de la poterie, du jardinage, leur apprendre à jouer aux cartes, aux échecs, à jouer de la guitare, du piano ou autre, n'hésitez pas à contacter la direction, Mme Nathalie Roy au 418 365-4755, poste 7901. Qui sait, votre participation pourrait vous apporter autant qu'à nos élèves !!! Au plaisir de vous voir à Primadel !



DÉMÉNAGEMENT



Pour la bonne administration de la municipalité, il est important d'aviser la municipalité et la commission scolaire de tout changement d'adresse postale.

De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal, de l'arrivée de nouveaux locataires, ou de la fermeture d'un loyer.

COURS DE PEINTURE

Des cours de peinture (technique à la spatule et peinture abstraite à l'huile sur toile) seront donnés le lundi 25 février de 13h à 16h, à la salle municipale de l'hôtel de ville de Saint-Adelpe. Coût : 15 \$. Grandeur de toile suggérée 16 X 20. Matériaux non fournis.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Carmen Lavoie au 418 336-2157.

Carmen-lavoie@hotmail.com



BIBLIOTHÈQUE



CALENDRIER : Jours et heures d'ouverture de votre bibliothèque au 601, rue Principale:
lundi de 14h à 16h; mercredi de 14h à 16h et de 18h à 20h; vendredi de 9h à 11h.
Nouveau numéro de la bibliothèque 418-322-5736. Au plaisir de vous rencontrer!

Bernita Tétrault, coordonnatrice

TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE



À Saint-Adelphe, les **15, 16 et 17 février 2019**.

Venez encourager les équipes féminines et masculines qui disputeront des matchs tout au long de la fin de semaine.

C'est une belle occasion de venir profiter des installations de la patinoire au Centre multifonctionnel de Saint-Adelphe.

Vendredi soir 15 février, dès 22h, musique Philippe Lafontaine et David Lavergne.

Samedi soir 16 février, dès 22h, Hommage à Green Day et Billy Talent avec le Groupe Billy Day.

Dimanche 17 février, demi-finales en avant-midi et finales en après-midi (remise des bourses).

Le samedi soir: diffusion du match des Canadiens de Montréal contre Tampa Bay, sur écran géant.

Entrée gratuite! Restaurant et bar sur place toute la fin de semaine!!!

Mélanie Thiffault

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC

Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent. Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec Monsieur Marc-André Moreau, directeur, au numéro 418 289-4033.



INSPECTEUR MUNICIPAL



Un permis municipal est obligatoire AVANT d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou de démolition de bâtisses, pour des travaux de fosses septiques, de puits d'eau, ou de déplacement de bâtiments.

Il est préférable de téléphoner à l'avance avant de se présenter au bureau de l'inspecteur municipal qui pourrait être absent, puisque des vérifications sont régulièrement faites à l'extérieur, pour des permis, ainsi que pour le bon fonctionnement des systèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement des eaux.

Merci.

Jean-Philippe Drolet, inspecteur en bâtiment

FÉLICITATIONS À FERME PIERLIE DE SAINT-ADELPHÉ!



La Municipalité de Saint-Adelphe est heureuse d'adresser à nouveau cette année ses plus sincères Félicitations à madame Julie Michel et à monsieur Pierre Guévin de la Ferme Pierlie située au rang St-Émile, pour le prix à nouveau obtenu en raison de l'excellente qualité du lait à leur ferme et qui les place pour une troisième année consécutive parmi les champions régionaux au Club de l'Excellence d'Agropur. C'est

avec un sentiment de grande fierté et d'admiration que les citoyennes et les citoyens d'ici accueillent cette distinction reçue avec grand honneur.

Cette entreprise est un modèle au sein de la communauté agricole, elle sait se démarquer brillamment parmi les nombreux membres d'Agropur!

Nous sommes heureux de leur rendre une nouvelle fois cet hommage bien mérité et de leur offrir nos meilleurs compliments pour ce prix obtenu, grâce à leur engagement envers l'excellence! Mille bravos!

Le maire, Paul Labranche